

AVIS public

MRC
de Pierre-De Saurel

GRILLE TARIFAIRES 2026

Je soussignée, greffière de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Pierre-De Saurel, donne avis que le Conseil de la MRC, à sa séance ordinaire du 26 novembre 2025, a adopté, par sa résolution 2025-11-330, les tarifs de la Société de transport collectif de Pierre-De Saurel (STC) qui seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026, ou ultérieurement¹, pour l'ensemble des services de transport collectif et adapté, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12).

Pour de plus amples renseignements concernant ces services, la population est invitée à communiquer avec la STC directement.

Donné à Sorel-Tracy, ce 2 décembre 2025.

M^e Jessica St-Pierre, LL.B.
Directrice des affaires juridiques et greffière

Nouveautés

À compter du 1^{er} janvier 2026, l'abonnement hebdomadaire de 7 jours, auparavant offert uniquement pour le service de taxibus, sera désormais disponible pour l'ensemble des services.

Pour tous les services, l'abonnement débutera à partir de la date sélectionnée lors de l'achat. Cette amélioration vise à offrir plus de flexibilité et d'accessibilité à toute la clientèle.

Modifications

Afin de continuer d'offrir une mobilité fiable, sécuritaire et accessible, et considérant la faible prévisibilité des sources de financement gouvernementales, une tarification intermédiaire sera mise en place pour l'année 2026 pour la ligne 10. Soucieuse de maintenir l'accessibilité financière pour la clientèle, la STC a fixé ces tarifs à 50% du coût des titres des autres services, afin d'en préserver l'abordabilité.



stc Société de
transport collectif
de Pierre-De Saurel

Grille tarifaire 2026

M&J : 2025-11-27

TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
TAXIBUS RÉGIONAL ET TRANSPORT ADAPTÉ		
TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE		
1 passage	5,00 \$	3,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS		
1 passage	4,50 \$	2,75 \$
10 passages	41,00 \$	24,50 \$
25 passages	91,25 \$	54,75 \$
Hebdomadaire (7 jours)	22,25 \$	13,25 \$
Mensuel	90,25 \$	54,25 \$
PÉNALITÉ		
Origine zone 1	15,00 \$	9,00 \$
Origine zones 2A, 2B et 3	25,00 \$	15,00 \$
Origine zones 4A et 4B	30,00 \$	18,00 \$
AUTOBUS CIRCUITS EXPRESS ET CIRCUIT URBAIN (LIGNE 10)		
TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE		
1 passage	5,00 \$	5,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS		
1 passage	4,50 \$	2,75 \$
10 passages	41,00 \$	24,50 \$
25 passages	91,25 \$	54,75 \$
Hebdomadaire (7 jours)	22,25 \$	13,25 \$
Mensuel	90,25 \$	54,25 \$
Mensuel (Entre Saint-Roch-de-Richelieu et Longueuil Circuit 751 seulement)	45,25 \$	27,25 \$
AUTOBUS CIRCUIT URBAIN (LIGNE 10) SEULEMENT		
TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE		
1 passage	5,00 \$	5,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS		
1 passage ¹	2,25 \$	1,25 \$
10 passages ¹	20,50 \$	12,25 \$
25 passages ¹	45,50 \$	27,25 \$
Hebdomadaire (7 jours)	11,25 \$	6,75 \$
Mensuel	45,00 \$	27,00 \$
TARIF FLEXIBLE (TOUS LES SERVICES)		
Flexible mensuel	162,50 \$	97,50 \$
CARTE D'ACCÈS		
Carte d'accès (taxibus et transport adapté)	Émission : gratuite Réimpression : 10,00 \$	
Carte d'accès (autobus)		

ZONES

(TAXIBUS ET TRANSPORT ADAPTÉ)

- | | |
|----|---|
| 1 | Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel |
| 2A | Saint-Roch-de-Richelieu |
| 2B | Sainte-Victoire-de-Sorel
Saint-Ours
Yamaska
Saint-Robert |
| 3 | Massueville
Saint-Aimé
Saint-David
Saint-Gérand-Majella |
| 4A | Contrecoeur |
| 4B | Saint-Antoine-sur-Richelieu |

*TARIF RÉDUIT

- Jeune de moins de 16 ans
- Personne ayant un statut d'étudiant à temps plein (avec preuve de l'institution scolaire)
- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne à faible revenu et accréditée par le Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu

POLITIQUE FAMILIALE

Les enfants de 11 ans et moins voyagent gratuitement lorsqu'ils sont accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui détient un titre de transport valide et qui en assume la surveillance.

Pour connaître toutes les modalités : <https://stcpierredesorel.ca/politique-familiale>.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

La STC est dotée d'une politique encadrant les règles en matière de remboursement des titres de transport non utilisés.

Pour connaître toutes les modalités : <https://stcpierredesorel.ca/politique-remboursement>.

¹ La mise en disponibilité de ces titres de transport est prévue à une date ultérieure en 2026.

Pour connaître toutes les modalités liées aux différents profils tarifaires et tarifs, leur utilisation, leur durée de validité ainsi que les modes de paiement et les points de vente, veuillez consulter notre site Web : <https://stcpierredesorel.ca/grille-tarifaire/>.

stc Société de
transport collectif
de Pierre-De Saurel

- Terminus des Promenades - STC
450, boulevard Poliquin, local 650, Sorel-Tracy
- 450 743-3336 | 1 833 703-3336
- www.stcpierredesorel.ca
- [stcpierredesorel](https://facebook.com/stcpierredesorel)

Pour une mobilité régionale **accessible!**